

ARRETE N° 002410 - MINFOPRA DU 18 MAI 2018

Portant publication des résultats définitifs au concours direct des 21 et 22 avril 2018 pour le recrutement des personnels dans le corps de fonctionnaires des Industries Animales, session 2018.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE.

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°75/778 du 18 décembre 1975 portant Statut Particulier des fonctionnaires des Industries Animales ;
- Vu le décret n°94/199 du 7 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat, modifié et complété par le décret n°2000/287 du 12 octobre 2000 ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2000/696/PM du 13 septembre 2000 fixant le Régime Général des Concours Administratifs ;
- Vu l'arrêté n° 000410/MINFOPRA du 19 février 2018 portant ouverture d'un concours direct pour le recrutement de soixante (65) personnels dans le corps des fonctionnaires des Industries animales, session 2018,

ARRETE :

Article 1^{er} .- Sont, sous réserve des aptitudes et conditions requises pour l'admission dans la Fonction Publique de l'Etat, déclarés définitivement admis au concours direct des 21 et 22 avril 2018 pour le recrutement des personnels dans le corps des fonctionnaires des Industries Animales, session 2018, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite.

Il s'agit de :

AGENTS TECHNIQUES DES INDUSTRIES ANIMALES

RANG	MATRICULE	NOMS ET PRENOMS
1.	SATIY044	DOGO ROMANUS ABATO
2.	SATIY038	NFORMI MELAINE NSAKWE
3.	SATIY037	TITAWA ROSE MINKEI
4.	SATIB083	NGASA BERIWAD POMBUOCHUGIEH
5.	SATIA121	TEZE ZAMO DIVINE
6.	SATIB144	NCHANJI RACHEAL NSIBU
7.	SATIY126	ASSAMBA JULIEN ARISTIDE XAVIER
8.	SATIY191	TEUTEUK A MOUZOCK CHRISTIAN
9.	SATIF137	MEFOUONYA MICHEL
10.	SATIF096	KENFACK FLORENCE GERARDINE
11.	SATIR098	DIDJANG AUDRAY BERNARD
12.	SATIN181	BOUBAKARY AMADOU



13. SATIF192 TIOMELA ALIDA-LAURE
14. SATIB079 ACHERE LUCY TAKOR
15. SATIA156 OBEN JUBIATINE AKO
16. SATIR013 SIMB NYEMB LUC RENE
17. SATIN091 OUSMANOU DJONMAILA
18. SATIA190 NJUMBE HILDIGA MESINZE
19. STIAA244 NZEGGE DERIC EPOGE
20. SATIY182 NTOLO NICKEZE RAÏSSA
21. SATIY088 KOLOM JEANNE MIREILLE
22. SATID024 NKOA GASTON BLAISE
23. SATIL002 NGONO MARIE GERMAINE
24. SATIY160 SAÏDATOU MOHAMADOU BABA DJADA
25. SATIL174 EFFA EFFA ONDJA'A STEVE
26. SATIN128 MOUSTAPHA MOHAMADOU
27. SATIN169 IYAWA RUBEN
28. SATIN101 AHMADOU MALIKI
29. SATIY055 ANGANG AMELIE FLORE
30. SATIG125 AHMADOU MOUSSA
31. SATIL047 MENDO HYACINTHE
32. SATIY146 MOHAMAN NABARA ALI
33. SATIY103 ALHADJI HAMADOU
34. SATIN188 BOBBOY MOURTALA
35. SATIE155 ZOBOME NGOCK CHARLES VALERI
36. SATIE130 KOUNDER JEROME RONALD
37. SATIY067 ENONE EKWELE RODRIGUE
38. SATIN117 ABDOUL AZIZ MOCTAR
39. SATID177 NKAN KOLLO MICHAEL
40. SATIE178 BOLSAP MENGOUNG NATACHA OCTAVIE

Liste d'attente

RANG	MATRICULE	NOMS ET PRENOMS
1.	SATIA115	BESSEM SALLY UBANAKO
2.	SATIF129	TSACFACK NIDELLE
3.	SATIR043	NGONO BESSALA THERESE GWLADYS
4.	SATIE015	AKOULOU SERGE PATRICK

Article 2. - Le présent arrêté sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 18 MAI 2018

Le Ministre de la Fonction Publique
et de la Réforme Administrative



JOSEPH LE